

SF032

[lisulf.html](#)

précédent [SF031](#)

suivant sera [SF033](#)

voyez aussi hors série:

[SF28réf.](#), [SFtdm001](#)

12,14,12,12

18,28,22,18

Science et Francophonie

Janvier 2014 No 032

Version du 29 I 2014.

Rédacteur en chef Pierre Demers Science et Francophonie paraît en ligne.

Paraît sous l'autorité de la LISULF, Ligue Internationale des Scientifiques pour l'Usage de la Langue Française.

Science et Francophonie: Pierre Demers, rédacteur en chef; Patrick Demers, informaticien en résidence, Maurice Day, graphiste, . Hélène Trudeau, réviseur; on demande des aides à la rédaction.

Auteurs, adressez vos textes format Word par courriel c3410@er.uqam.ca

Il n'y a pas d'abonnement. SVP versez votre **cotisation 2014** si vous voulez votre chèque en ce début d'année:

25 \$ ou 25 Euros, étudiant 10 \$ ou 10 Euros, corporatif 200 \$ ou 200 Euros chèque à LISULF, 1200 Latour, St Laurent H4L 4S4 Qc.

Et vous serez assuré de recevoir S&F en ligne. En libre accès et reproduction libre avec mention de l'origine.

MM. Mmes les bibliothécaires, vous êtes invités à prendre **des copies papier** et à les mettre sur les présentoirs.

Et ensuite en archives en ligne SVP.

***Voudriez-vous confirmer que vous le faites effectivement ? Bibliothèques nationales et autres.**

Traduction interdite : interdiction de traduire les articles de rédaction. INSN.0825.9879. Éditions PUM.

Presses Universitaires de Montréal.

Bureau de la LISULF : Maurice Day, trésorier; Pierre Demers, président; Yves Saint-Denis; Marcel Sauvé, secrétaire; Hélène Trudeau. Louis de Kinder est trésorier honoraire.

Patrick Demers, informaticien en résidence. Maurice Day, graphiste. Hélène Trudeau, réviseur.

--

LISULF OSBL buts : promouvoir l'usage du français en science et autrement, et l'accès du Québec à l'indépendance; enregistrée sous la loi du Québec et reconnue pour fins d'impôt par le gouvernement du Canada à Ottawa RPF No d'enregistrement QC 0600643 - 21 - 08. Reçu pour fins d'impôt (Québec - Canada). Enregistrée France, Belgique. Dépôt BN Québec, Canada, France, Belgique. Adresse: 1200 Latour, Saint-Laurent, QC H4L 4S4 514 747 2308

Science et Francophonie. Contenu du No 032, janvier 2014, paraissant le 29 janvier 2014.

Janvier 2014 No 032

Bilan 2013: réconfortante, il y eut au moins cette bonne nouvelle.

***Une Politique nationale de la recherche et de l'innovation.**

par Pauline Marois.

2013, une PNRI 2013 de Pauline Marois.

Handicapé cherche secours 2013.

****Dialogue. De déficiente compréhension auditive, dialogant.**

Cherche à comprendre Recteur de l'UdeM Guy Breton, Pierre Demers.

Assisté de Hélène Trudeau et de Maurice Day.

Québec décerne des Prix scientifiques mensuels Étudiants-chercheurs étoiles.

*****Des concours scientifiques avec prix décernés à chaque mois. La LISULF propose des modifications linguistiques à leurs règles.**

Pierre Demers.

Popularité grandissante des publications en ligne.

******Un système organisé de publication scientifique sur la toile informatique en français.**

Aide de Claude Morrissette, Patrick Demers, Thierry Leroux-Demers; Pierre Demers.

Le français, langue officielle du Québec.

*******PNRI Politique nationale de la recherche et de l'innovation 2014-2018 de Pauline Marois.**

Commentaires de Claude Morrissette et de Pierre Demers.

Entre personnes civilisées. "La Reine ne peut commettre de faute."

***** ***La dette du Haut-Canada.**

Vers un règlement raisonnable entre la Royale Couronne britannique et le Québec?

Victoria, la Reine, Pierre Corbeil, Tessier, Disraeli, Chapleau, Peel, Jean E. Fortier, (Matthieu Lavallée), Pierre Demers et Louis Fréchette.

Citoyenneté française putative des Québécois de souche?

***** ****Aux Français de l'étranger, le Petit Journal décernera des Trophées.**

Hervé Heyraud, Pierre Demers réf. plusieurs.

Pierre Demers s'est porté candidat. Tropheeslepetitjournalpierre-demers-putatif-citoyen-francais-candidat.

***** *****Votre cotisation 2014.**

Le trésorier

Dernière Heure. En guise de Courrier du lecteur.

***** *****Propositions publications scientifiques en français.**

Claude Morissette, ing, président de la section L'Acadie du Parti Québécois.

Dans le cadre de la nouvelle Politique Nationale de Recherche et d'Innovation, PNRI, du Gouvernement du Québec.

Fig. 1. Un merci et bon succès au Devoir.

À tous, nos vœux pour 2014: en français; notre accès à la libération.
2013, adieu.

-----○-----

-----○-----

Bilan 2013: réconfortante, il y eut au moins cette bonne nouvelle.

***Une Politique nationale de la recherche et de l'innovation.**

par Pauline Marois.

2013, une PNRI 2013 de Pauline Marois.

De la science en français, voyez

[SF030](#)

*****PNRI Politique nationale de la recherche et de l'innovation 2014-2019**

-----○-----

-----○-----

Handicapé cherche secours 2013.

****Dialogue. De déficiente compréhension auditive, dialogant.**

Cherche à comprendre recteur de l'UdeM Guy Breton, Pierre Demers.

Assisté de Hélène Trudeau et de Maurice Day.

Ceci tel qu'annoncé dans SF031.

En relisant dans SF031 Réf. 1, le compte rendu du Dialogue du recteur tenu le 10 décembre dernier dans la salle M415 du Pavillon Roger Gaudry de l'UdeM, le lecteur comprendra la raison d'être du présent article: l'acoustique de la salle H430 a eu des effets que je regrette: je n'ai pas pu comprendre une seule phrase de la réponse du Recteur à mes 2 questions; de même, incompréhensible était l'enregistrement audio fait par Maurice Day: le problème a un fondement physique déterminant. Les notes et souvenirs de mes 2 assistants ont pallié partiellement. Tous les 3, nous avons dépensé des efforts qui se n'ont pas obtenu plein succès.

Mêmes remarques pour le dialogue du 30 novembre 2013, alors que je n'étais pas accompagné.

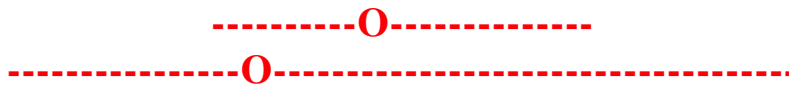
A. Merci à M. le Recteur s'il voulait bien me transmettre par écrit ses réponses à mes questions de ces Dialogues du 30 XI2013 et du 10XII2013? Je lui adresse un courriel à cette intention Réf. 2

B. L'aménagement de cette salle gagnerait à être révisé. Les quelque 70 hauts-parleurs présents à chaque place ajoutent évidemment des échos nuisibles.

Je mets au courant ma traitante Mme Giguère audiologue pour les devenus sourds. Polyclinique De L'Oreille, 1575 Boulevard Henri-Bourassa O, Montreal, QC 514-332-7564

Référence.

Réf. 1. Recteur de l'UdeM Guy Breton, Michel Moisan, Pierre Demers., Assistance de Hélène Trudeau et de Maurice Day, **Un 2e dialogue avec le recteur Breton. SF031, <http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF031.htm>, A eu lieu le 10 décembre 2013. Suite de celui du 30 octobre 2013.



Québec décerne des Prix scientifiques mensuels Étudiants-chercheurs étoiles.

*****Des concours scientifiques avec prix décernés à chaque mois. La LISULF propose des modifications linguistiques à leurs règles. Pierre Demers.**

Réf. Pierre Duchesne. "La langue de ces concours est le français."

Les communiqués du MESRST.

Ils sont accessibles à cette adresse: <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/> Réf. 1.

J'y trouve une adresse intéressante Réf. 2, et par ailleurs, je trouve la Réf. 3, contenant les règles des concours Étudiants-chercheurs étoiles. Le passage suivant est pertinent; les mises en évidence ci-dessous sont de la Rédaction.

*" Pièces à transmettre numériquement : Le formulaire en ligne, accessible depuis le site de chacun des Fonds. **Il peut être rempli en français ou en anglais**, mais le résumé présentant la production soumise doit obligatoirement être rédigé en français. Attention: une fois transmis au Fonds concerné, le formulaire en ligne ne peut plus être modifié; **Un exemplaire de la production soumise**. Celui-ci doit être acheminée vers le Fonds concerné par la candidature, via les adresses courriel présentées en section 10 du présent document; Un document attestant clairement la date exacte de publication de la production, de façon à permettre l'évaluation de son admissibilité (copie du courriel ou de la lettre de l'éditeur, capture d'écran de la page du site internet de la revue présentant l'article, ou toute autre pièce pertinente);*

Il peut être rempli en français ou en anglais.

Nouvelle rédaction proposée: "Il doit être rempli en français."

Un exemplaire de la production soumise

Nouvelle rédaction proposée: " Un exemplaire de la production soumise; cette production doit être rédigée en français."

Un problème apparaît. Sa solution.

Voici un fragment des règles.

"5 - Admissibilité.

** Est admissible au concours une production rendue publique depuis moins de sept mois à la date de clôture du concours. Elle doit nécessairement **consister dans un article (dans une revue avec comité de lecture), un chapitre de livre, un livre, un brevet, une œuvre ou une performance et résulter des travaux que le candidat a réalisés** dans le cadre d'une recherche effectuée au Québec et dont il est l'auteur.*

Les articles seulement acceptés ou soumis pour édition ne sont pas admissible"

dans un article (dans une revue avec comité de lecture), un chapitre de livre, un livre, un brevet, une œuvre ou une performance et résulter des travaux que le candidat a réalisés

Chaque fois qu'il s'agit d'un texte écrit, **"cet écrit doit être en français."**

Le problème réside alors dans le choix des revues papier admissibles: la plupart sinon la totalité exigent des textes en anglais. Le Ministère pourrait-il établir la liste des revues admissibles, acceptant des textes en français?

Ce problème disparaît si on admet les publications scientifiques en ligne, tel que recommandé dans les pages de Science et Francophonie depuis longtemps Réf. 4. Et voyez l'article qui suit.

Conséquences de la Loi 99.

Au Québec.

"Le français est la langue de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie."

"Le français est la langue des communications émises par le gouvernement ou adressées au gouvernement."

"Le français est la langue des nominations, des promotions, des concours des personnes dépendantes du gouvernement."

Références.

Réf. 1. Salle de presse du MESRST.

<http://www.mesrst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/>

Réf. 2. 04.12.2013 Cinq lauréats du Concours Étudiants-chercheurs étoiles rencontrent le ministre Duchesne.

<http://www.mesrst.gouv.qc.ca/actualites/affichage-des-nouvelles/article/5902/>

Deux publications primées ont des titres en anglais::

Are long-lived trees poised for evolutionary change? Single locus effects in the evolution of gene expression networks in spruce,
Nature et technologies [Jukka-Pekka Verta](#)

Overexpression of Down syndrome cell adhesion molecule impairs precise synaptic targeting,
Santé [Vedrana Cvetkovska](#)

Cela pour le mois de décembre 2013. Intéressante serait une analyse des mois précédents,

Réf. 3. Concours des Chercheurs-étoiles, les règles.

<http://www.frq.gouv.qc.ca/etudiants-chercheurs-etoiles/regles>,

Réf. 4. SF passim.

-----○-----

-----○-----

Popularité grandissante des publications en ligne.

***Un système organisé de publication scientifique sur la toile informatique en français.

**Aide de Claude Morrissette, Patrick Demers, Thierry Leroux-Demers;
Pierre Demers.**

Le français, langue officielle du Québec.

Liberté de l'auteur. Notes.

Le principe est simple: quiconque est libre de rédiger en français un **texte** sur son **ordinateur**, en utilisant le logiciel **word**. et le format **html**. À ce texte, il attribue un bref **titre** de repérage informatique de son choix augmenté automatiquement d'une désinence qui est

.htm

Il peut ensuite le transformer en format pdf, marqué par la désinence

.pdf

C'est le **titre html**, le **titre pdf**, chacun étant étant un **titre url**.

Dans le format html, le texte se déroule continûment, dans le format pdf, il apparaît avec une pagination. Les modifications sont plus faciles à apporter dans le format html mais il n'est pas accepté.

Je décris ici ma pratique actuelle, dans mon présent récit, je propose un quiconque faisant ce que je pratique.

Il l'enregistre maison dans la mémoire de son ordinateur, précisément dans un **dossier** appelé **publication**. Ce dernier mot décrit une intention de rendre le texte accessible au public.

À cet effet, voici un processus possible.

Une fois satisfait de sa rédaction maison, il l'enregistre dans la mémoire de son **serveur**. Il faut donc qu'il ait une **connexion** à un serveur, il est alors un **usager** de la toile. Le mien appartient à l'UQAM. Il se sert pour cela du logiciel **fetch**.

Un serveur est connecté à tous les autres serveurs du monde par un réseau constituant la **toile** informatique. Dès lors, son texte est accessible en libre accès à tout usager de cette toile, ayant lui aussi une connexion et sachant le titre htm à trouver.

Dans l'état actuel des ressources disponibles, intervient alors l'agence **google**. Son texte est rapidement repéré par google et devient accessible en libre accès par nom d'auteur et par les mots clés que google a choisis dans le titre et dans le texte.

Il incombe dès lors à l'auteur de choisir ses mots afin d'optimiser cet accès à ses idées et résultats.

Le choix des mots et des idées.

Ainsi, au point où j'en suis rendu dans le développement du système du québécois, j'ai utilisé, en l'empruntant à Hubert Reeves, le terme prégnance (de l'univers), porteur sensiblement de la même idée que surhomme, que j'avais introduit précédemment. Ici se manifeste l'importance de bien connaître les ressources du français. Je songe à revenir à surhomme.

Identifier l'auteur.

Un seul moyen me paraît satisfaisant et je le recommande: le nom soit prénom et patronyme et ajouter la date de naissance. Ainsi, j'ai repéré de mon nom des dizaines d'homonymes vivants ou morts mais aucun ayant ma date de naissance. La signature est un bon moyen, mais moins facile à numériser.

Donc j'adopterais ce style: Pierre Demers 8XII1914. Noter la notation en romain du mois. On connaît l'ambiguïté, en anglais de la date célèbre: nine eleven. Cela peut conduire à une classification par prénoms, mais tant pis, j'opte alors en faveur des prénoms, qui fournissent un saint protecteur, de tradition chrétienne. Pierre et Marie sont les plus fréquents parmi les prénoms français. Ce style peut paraître bureaucratique. Il prête probablement à moins de quiproquos que ma signature actuelle qui est Pierre Demers physicien. Notez le double espace.

L'auteur doit fournir son adresse courriel et son adresse civique au moment du dépôt archivé.

Un canevas de rédaction.

Titre. Auteur ou auteurs. Sommaire à volonté. Des divisions dans le texte. Par exemple introduction, corps du texte, conclusion, remerciements, références.

Archivage.

Le premier soin d'un système d'archivage est d'inscrire sans faute la date et l'heure de réception du dépôt du document dans le document-même, dans son en-tête. Cela est important pour établir, s'il y a litige, la priorité d'une découverte. Ainsi, mon ordinateur affiche automatiquement la date et l'heure d'enregistrement maison dans un index dont voici l'adresse.

[Index of /nobel/c3410](http://er.uqam.ca/nobel/c3410)

Date et heure devraient s'enregistrer dans le texte du document. Tel manque ne pourrait être toléré dans un système d'archivage organisé. Exemple suit.

29XII201311h13 HNE

Une correspondance avec Claude Morrissette ing. et autres

Cette correspondance m'a conduit à ajuster les notes qui précèdent et qui peuvent rendre service, et à conclure comme suit. C'est l'archivage qui requiert organisation.

Conclusion. Règles pratiques.

Ces règles sont un essai de mise en oeuvre de la Politique annoncée par notre première Ministre Mme Marois PNRI Réf. 2.

Au Québec, tout scientifique chercheur ayant des résultats qu'il veut publier les rédige en français dans un texte word ou bien pdf. Il les envoie comme pièce jointe par courriel à la Grande bibliothèque de sigle BANQ. Celle-ci est située géographiquement à Montréal, en face par 2 côtés à l'UQAM, à pas carrés de la Place Émilie Gamelin, haut-lieu des manifestations de l'historique Printemps Étudiant commencé le 22 mars 2012.

Voici ce que je trouve sur la toile à son sujet, source google, en demandant ceci.

<http://www.banq.qc.ca>

Je trouve ce qui suit, ayant écrit québécois dans la case disponible.

=
==

Je connais incomplètement ces ressources, j'ai essayé avec succès d'y inscrire quelques unes de mes publications en ligne récentes. Elles doivent

être en format .pdf

Avec de la patience, j'ai réussi aussi à les atteindre telles qu'archivées.

Gratuité, un patrimoine national .

Les publications ainsi archivées constituent un patrimoine national et sont de libre accès.

Un montant au budget du MESRST.

Il faudra créer un poste de bibliothécaire-archiviste à la BAnQ, qui s'occupera de l'archivage des publications en ligne à mesure qu'elles afflueront et de leur accessibilité à tous. Disons 200000 \$ annuellement. Il diffusera en ligne un bulletin mensuel contenant les titres reçus, auprès d'une liste comprenant entre autres des bibliothèques nationales, des chercheurs individuels et dans les universités, de l'industrie et autres lieux.

Accessibilité repérage.

L'accessibilité pourrait s'inspirer du fonctionnement actuel de google, avec en plus une classification selon les catégories des thèmes en sciences pures et appliquées. La classification actuelle, par le MESRST et par l'ACFAS, de ces thèmes, pour ce qui est des sciences autres que les sciences humaines, ne me satisfait pas. Elle ne s'accorde pas avec celle établies dans les universités.

La classification des thèmes que je préfère est celle du gouvernement d'Ottawa touchant la RS&DE: Réf. 3. En voici le début. Voyez-la au complet dans Réf. 3, y compris la partie énumérant des sciences humaines dont je ne m'occupe pas présentement.

1. Sciences exactes et naturelles

Mathématiques

- 1.01.01 – Mathématiques pures
- 1.01.02 – Mathématiques appliquées
- 1.01.03 – Statistique et probabilité

Sciences informatique et de l'information

- 1.02.01 – Sciences informatiques
- 1.02.02 – Technologie de l'information et bioinformatique (génie et technologie du logiciel sous 2.02.09) (développement du matériel informatique sous 2.02.08)

Sciences physiques

- 1.03.01 – Physique atomique, moléculaire et chimique
- 1.03.02 – Interaction avec la radiation
- 1.03.03 – Résonance magnétique
- 1.03.04 – Physique de solides
- 1.03.05 – Physique de l'état solide, supraconductivité
- 1.03.06 – Physique des particules et des champs
- 1.03.07 – Physique nucléaire
- 1.03.08 – Physique des fluides et des plasmas (inclut la physique des surfaces)
- 1.03.09 – Optique (inclut l'optique de laser et l'optique quantique)
- 1.03.10 – Acoustique
- 1.03.11 – Astronomie (inclut l'astrophysique et la science spatiale)

Deux grandes objections? Au lecteur, svp, commentez!

Dans le système en vigueur, installé présentement depuis plus d'un demi-siècle:

"A. Le jugement par les pairs avant publication assure la valeur d'un article.

B. Si ce n'est pas en anglais, personne ne lira la publication."

Lecteurs, surtout si vous êtes de cette élite pratiquant activement le système en vigueur, que pensez-vous de ces objections? Notre chronique Courrier du lecteur vous est ouverte.

Références.

Réf. 1. Début du message réexpédié :

De : Demers Pierre <c3410@er.uqam.ca>

Objet : ****Un système organisé de publication scientifique sur la toile informatique en français.**

Date : 29 décembre 2013 11:36:51 HNE

À : Claude Morissette <cm7mtl@videotron.ca>

Voilà où j'en suis. Ajoutez, corrigez,
Pierre Demers 8XI1914 près de midi .

Réf. 2. Investir dans la recherche et l'innovation, c'est investir dans le Québec.
***PNRI Politique nationale de la recherche et de l'innovation 2014-2019. Pauline Marois.
Commentaires de Claude Morrissette et de Pierre Demers.
[SF030](#). En voici un passage.

" **Je réponds**. Dans un nouveau système, je favorise le minimum d'anglais et de gestion. Quant au repérage par un usager. Il fait sa recherche de document soit en mode titre (sujet ou contenu), soit en mode nom d'auteur." NDLR. Ajoutons maintenant: ...soit en mode thème.

Réf. 3. Une classification des thèmes de recherche scientifique selon le Gouvernement d'Ottawa.
<http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/t4088/t4088-13f.html>,
Sommairement.

(1. *Sciences exactes et naturelles*, 2. *Génie et technologie*, 3. *Sciences médicales et de la santé*, 4. *Sciences agronomiques*).

Réf. 4. Meneuse de revues L'UdeM abandonne 70 % des abonnements aux revues savantes d'un important fournisseur, Stéphane Baillargeon, Le Devoir, Éducation, 16 janvier 2014. (Revues en ligne).

www.ledevoir.com/societe/education/397392/meneuse-de-revues,

Réf. 5. Claude Morrissette annonce un texte à paraître dans un prochain numéro de Science et Francophonie, pouvant s'intituler: " PROPOSITIONS PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES EN FRANÇAIS

Dans le cadre du nouveau Programme national de recherche et d'innovation (PNRI)
du Gouvernement du Québec
NDLR. Programme ou Politique?



Entre personnes civilisées. "La Reine ne peut commettre de faute."

******* *La dette du Haut-Canada.**

Vers un règlement raisonnable entre la Royale Couronne britannique et le Québec?

Victoria, la Reine, Pierre Corbeil, Tessier, Disraeli, Chapleau, Peel, Jean E. Fortier, (Matthieu Lavallée), Pierre Demers et Louis Fréchette.

Ô notre histoire.

Les écoliers sages apprennent le poème de Louis Fréchette: Réf. 2.

Ô notre histoire, écrin de perles ignorées,
Je baise avec respect tes pages vénérées.

Ce sont les 1res lignes d'une longue poésie, d'ouverture hautaine et quasi idyllique. La suite de l'oeuvre et de cette histoire fut âpre à sa manière, devenant graduellement économique et financière. À sa manière, l'épisode de 1878 ici raconté - et il fait suite à d'autres, parus précédemment dans ces pages, n'est pas la fin de l'histoire. Le gouvernement colonial par personnes morales interposées qui nous est dévolu forcément nous a imposé des guerres outre-frontières, des rencontres internationales ne servant en rien la progression de la langue française, le tout pour augmenter le commerce des successeurs du Haut-Canada, et cela a vraiment commencé avec le régime de l'Union, en 1841, qui obligeait le Bas-Canada à payer la dette accumulée par la volonté d'un Haut-Canada bâti de toutes pièces en une trentaine d'années par une immigration forcenée opérée par Londres et favorisée par les marchands commodément installés à Montréal, environ 7 millions de dollars de l'époque. Avec le temps, qu'est devenue cette dette, jamais réglée à la satisfaction du Québec? Voyez plus bas, d'abord un sommaire financier.

Notre récit a commencé par un rappel d'un texte de Daniel Roy, puis de la grande étude de Pierre Corbeil. Nos pages ont signalé Réfs 4 à 8 ou devront signaler des interventions au parlement britannique, les bienveillantes de Colborne, de Wellington, des paroles et des actes de nos parlementaires comme Papineau et Dorion, celles de John-A. MacDonald, de Georges-Étienne Cartier et de plusieurs autres. Nos manuels contemporains d'histoire ne renferment pas la documentation désirée. De guerre lasse et de sens pratique, les réclamations du Québec cessèrent après un autoritaire refus-massue signé Victoria en 1876. La royauté d'aujourd'hui avec dignité, mémoire et conscience, voudra-t-elle réparer te tort subi? Sa dette envers nous se compare par son montant aux immenses dettes de l'histoire contemporaine: la dette de guerre de l'Allemagne envers la France, celles publiques des États-Unis, de la Chine. Le Québec et le Canada sont aussi de grands pays. Elle a grevé et elle continue de grever le progrès du Québec. Des visites royales avec des bouquets déposés sur les tombes des héros des guerres impériales détournent l'attention et

masquent ce vrai problème: celui, économique, de la dette envers nous de la colonie du Haut-Canada, dont la Couronne britannique s'est chargée dans cet acte de 1876, en conformité avec les pouvoirs de tutelle qu'elle s'est attribués envers le Québec, l'Ontario et le Canada Réf. 10

La dette du Haut-Canada. Un sommaire comptable en 2014.

Le montant au départ est 6 115 085,95 \$ en 1867. Pierre Corbeil a voulu établir ce que ce montant est devenu en 1995 Réf. 10 en 2000 et Réf. 8.

..I..

Voyons bien d'abord ce qu'il est devenu entre 1867 et 1995.

Réf. 8, extrait.

Tableau 1. Il contient en bleu le Tableau 4 de Réf. 8, les montants en 1995 dans les 5 hypothèses ou méthodes plausibles selon Pierre Corbeil, désignées par les lettres en noir de A à E. explicitées. Un peu de ses explications: **A B C D E**.

Tableau 1. (1867-1995) 118 ans

Valeurs en 1995 dans diverses hypothèses plausibles selon Pierre Corbeil.

Tableau 4. En 1995. Selon hypothèses plausibles.

A Page 10.....0,063 046 770 062 10 B\$ = 0,063 B\$ environ. F = 10 311.....Taux annuel 7,49%.

B Page 11..... 0,116 049 498 475 31 B\$ = 0,116 B\$ environ. F = 19 000.....Taux annuel 8,00%.

C Page 11.....0,315 233 850 310 51 B\$ = 0,315 B\$ environ. F = 51 545.....Taux annuel 8,85%.

D Page 11.....1,215 251 779 962 45 B\$ = 1,22 B\$ environ. F = 198 733.....Taux annuel 10%.

E Page 10.....63,219 991 062 847 10 B\$ = 63 B\$ environ. F = 10 338 510.....Taux annuel 15,5% **.

NDLR. F est le facteur entre 1867 et 1995 = 128 ans. Taux annuel: celui, supposé constant durant ce temps, qui aurait donné ce facteur en 128 ans.

ABCDE Voici des extraits explicatifs de Pierre Corbeil.

A. Selon cette méthode, donc, on peut établir la dette de l'Ontario envers le Québec à 122 301 719, 00 \$ en dollars d'aujourd'hui. Au même taux de 5% d'intérêt qui nous a servi au calcul précédent, nous pouvons établir la valeur contemporaine de la dette à 63 046 770 062, 10 \$.

B. Supposons, par exemple, que la base du calcul serait dix pour cent. Ce chiffre est celui utilisé, pour beaucoup de contrats et permet de donner un retour réel dans des conditions d'inflation moyenne. Avec ce taux, la dette actuelle de l'Ontario serait de 6 115 085,95 \$ multiplié par $(1+.10)^{128} = 1 215 251 779 962,45$ \$.

C. On pourrait aussi suggérer une pondération au dernier montant. Sachant que la dette de 1867 représentait environ cinq fois le budget total du Québec, on pourrait multiplier par ce facteur le montant établi par le facteur d'inflation. Ceci donnerait une dette de $5 \times 63 046 770 062,10 \$ = 315 233 850 310,51$ \$.

Voici peut-être un chiffre raisonnable comme base d'éventuelles négociations.

D. Serait-il possible de s'entendre sur un tel taux ?

Contentons-nous de calculer la valeur selon différentes hypothèses. Supposons, par exemple, que la base du calcul serait dix pour cent. Ce chiffre est celui utilisé, pour beaucoup de contrats et permet de donner un retour réel dans des conditions d'inflation moyenne. Avec ce taux, la dette actuelle de l'Ontario serait de

$6 115 085,95 \$$ multiplié par $(1+.10)^{128} = 1 215 251 779 962,45$ \$.

E. On peut donc se donner comme règle, en gros, qu'un dollar de 1867 achetait ce qu'on achète aujourd'hui avec 20 054, 95 dollars.* **

Pour un individu, ce ne serait pas un calcul très sûr, car il faudrait tenir compte de facteurs comme l'impôt sur le revenu et les «paiements de transferts». Pour un État, toutefois, le calcul est plausible, car l'enrichissement des individus a augmenté le coût relatif des dépenses publiques. Un seul exemple suffira à faire comprendre cette différence. Dans les comptes publics du Québec, pour l'année fiscale 1868-1869, nous retrouvons un petit item: paiement à l'hon. C.B. de Boucherville pour dépenses de voyages pour affaires publiques - 8,00 \$ [sic] [25]. De Boucherville est le futur Premier ministre du Québec. Si nous appliquons notre proportion, les dépenses de voyage de M. de Boucherville auraient été de $8 \times 20 054,95 \$$, c'est-à-dire 160 439,62 \$. Je ne serais pas surpris si même les très économes ministres péquistes ne dépensent pas ce montant en un an ! La dette de l'Ontario envers le Québec était de 6 115 085, 95 \$ en 1867. En dollars de 1995, il s'agirait donc d'une dette de 122 637 742 972, 95 \$. Si nous calculons le montant de la dette à 5% d'intérêt depuis 1867, la dette impayée de l'Ontario envers le Québec est de 63 219 991 062 847. 10 \$.

* **NDLR 1.** Si on isole les dépenses du Québec santé + services sociaux + éducation, on constate un bond d'un facteur supérieur à 40 000 entre 1871 et 1994. Réf. 4 à l'intérieur de Réf. 7 ci-dessous, ***** **L'étude de Pierre Corbeil, en \$:

• •

**** NDLR 2. " On peut donc se donner comme règle, en gros, qu'un dollar de 1867 achetait ce qu'on achète aujourd'hui avec 20 054, 95 dollars." Et cette règle, conduit à un taux annuel moyen de 16,5% par année appliqué à la durée de 128 ans de 1867 à 1995. Cela ne veut pas dire que le même taux serait valable pour les années depuis 1995.**

..II..

Cette dette a en réalité commencé en 1841, au moment de l'Union, soit 26 ans avant 1867. Il faut écrire: montant au départ 6 115 085,95 \$ en 1841. Au taux légal modeste de 5% par année, cela ajoute un facteur 3,56. NB: Pendaions et exils après la rébellion de 1837 étaient alors alors de fraîche mémoire et ne favorisaient pas le succès de nos revendications.

Tableau 1bis. (1841-1995) 154 ans

Tiré de Tableau 1. (1867-1995) après simplifications et application du facteur $(1+0,05)^{26} = 3,56$.

A 0,063 devient 0,224 B\$ environ.

B 0,116 devient 0,413 B\$ environ.

C 0,315 devient 1,12 B\$ environ.

D 1,22 devient 4,34 B\$ environ.

E 63,2 devient 225 B\$ environ.

...III...

Mais le temps passe et cette dette n'est pas payée. Nous sommes en 2014, il faut ajouter l'intérêt sur 19 ans, de 1995 à 2014. On peut appliquer l'un des taux annuels suivants :

1° le taux officiel de 5% par année,
intérêt facteur = $(1,05)^{19} = 2,527$.

2° le taux observé de l'accroissement du budget du Québec,
Réf. 17: 5,2% par année,
intérêt facteur = $(1,052)^{19} = 2,613$.

3° le taux observé de l'IPC indice des prix à la consommation au Québec identifié à celui du Canada
Réf. 16 : 1,84 % par année,
intérêt facteur = $(1,0184)^{19} = 1,422$.

Il faut maintenant appliquer au choix chacun de ces 3 facteurs aux 5 montants du Tableau 1bis. Les 15 résultats apparaissent au Tableau 1ter.

Tableau 1ter. (1841-2014) 173 ans.

Tiré de Tableau 1bis, avec application de l'un des 3 facteurs

intérêt annuel 5%, facteur 2,527.....

intérêt annuel 5,20 %, facteur 2,613...

.....intérêt annuel 1,84 %, facteur 1,422.

En billions de \$ B\$.

A 0,224 devient environ: 0,566, 0,585, 0,319.

B 0,413 devient environ: 1,044, 1,079, 0,587.

C 1,12 devient environ: 2,830, 2,937, 1,593.

D 4,34 devient environ: 10,97, 11,34, 6,171.

E 225 devient environ: 568,6, 587,9, 320,0.

....IV.....

Le facteur global entre 1841 et 2014. Récapitulation.

Il serait intéressant d'établir le facteur global qu'il faut appliquer au montant en 1841 (6 115 085,95 \$ = 0,000 006 115 085,95 B\$) pour obtenir, après 173 ans, chacun des 15 montants du Tableau 1ter. Tableau 4.

On pourrait l'appliquer au rebours, pour montrer quelle somme jugée modeste, placée il y a longtemps, aurait pu générer telle ou telle fortune aujourd'hui jugée énorme. Il suffisait d'attendre longtemps, ayant bien placé le contenu de son bas de laine. Seulement, comme le disait la chanson, en attendant longtemps, même les poètes sont disparus!

Cependant certains peuples ont la vie dure et attendent encore, après 173 ans. (Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage). Réf. 23.

Tableau 4. (1841-2014) 173 ans. En B\$.

Viendra viendra pas.

À suivre. 29I2014

Références.

Réf. 1. http://www.souverainetelasolution.com/documents/dette_canada_quebec.pdf

La dette fédérale dans un perspective historique Pierre Corbeil Ph.D. Drummondville Décembre 2000

Réf. 2. Pauline Fréchette, Cent morceaux choisis de Louis Fréchette, 1924, Montréal.
bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtexte/42164.pdf,

Réf. 3. Louis Fréchette.
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis-Honor  Fr chette](http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis-Honoré_Fr chette)

Réf. 4. S nateurs Tessier, Sanborn, Letellier de Saint-Just. 24II1871

(er.uqam.ca/nobel/c3410/TessierSenat24II187126IX2013.htm,

<file:///Users/pierre1/Dropbox/Partage%20entre%20Pierre%20et%20Patrick/LESE%CC%81NATtessier4I2014.htm>)

http://www.parl.gc.ca/About/Parliament/ReconstitutedDebates/Senate/1/4/RecDeb_SEN_1871-02-24-b.pdf

Extraits.

"L'ARBITRAGE ENTRE L'ONTARIO ET LE QU BEC

S nateur Tessier.

"L'honorable M. Tessier d clare que la motion qu'il va pr senter, exige que la Chambre dirige son attention sur une question tr s importante,   savoir l'arbitrage entre les provinces du Qu bec et de l'Ontario. Un ... Si tel est le cas, personne ne peut nier la grande injustice commise envers le Qu bec et on comprend pourquoi les habitants de cette province se sentent tellement l s s. ..."

S nateur Sanborn.

"On reconna t que la dette du Haut-Canada  tait d'environ six millions et demi au moment de l'Union, tandis que le Bas-Canada avait un solde cr diteur consid rable.

S nateur Letellier de Saint-Just.

"Au Qu bec, aucune divergence d'opinion n'existe en ce qui concerne l'injustice de la d cision; les citoyens de toutes nationalit s sont unanimes sur ce point. "

R f. 5. Pensons aux vieilles dettes. La dette du Haut-Canada, le scandale torontois. ***Province du Canada 1841-1867. VIII 2013

<http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF028.htm>

R f. 6. ****Un Acte du Parlement Britannique 1842. H l ne Trudeau, traductrice, Gaston Bernier, BASnQ, Pierre Demers. Le R. U. paiera l'int r t sur un emprunt que sa colonie du Canada-Uni pourra contracter pour des travaux entrepris, de 1 500 000 Livres sterling soit 6 000 000 \$ Can. VIII 2013.

<http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF028.htm>

R f. 7. La dette du Haut-Canada, le scandale Torontois. *****Transferts de capitaux. Marcel Sauv , Pierre Demers. VIII 2013

<http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF028.htm>

R f. 8. La dette du Haut-Canada, le scandale Torontois. ***** **L' tude de Pierre Corbeil, une analyse comptable. Pierre Demers. R f. Pierre Corbeil, Marie Vastel, Jacques Pariseau. VIII 2013

<http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF028.htm>

R f. 9. *** La Dette du Canada envers le Qu bec. Pierre Demers, participation Daniel Roy, H l ne Trudeau, Marcel Sauv , Maurice Day. R f. Pierre Corbeil, Marie Vastel, Jacques Pariseau. VI 2013.

<http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF026.htm>

R f. 10. Le Comit  judiciaire du Conseil priv 

Parmi les jugements importants que la notice mentionne, on ne trouve pas celui en cause ici, accessible sous un autre titre dans R f. 11

http://www.canadiana.ca/citm/specifique/jcpc_f.html,

http://www.canadiana.ca/citm/specifique/jcpc_e.html

Description and Role in Canadian Law The Judicial Committee of the Privy Council (JCPC) is a board of the British Privy Council made up of prominent jurists in Britain. It had jurisdiction over all colonial courts, including the province of Canada and the Dominion of Canada until 1949.

Thus, the Supreme Court of Canada (created in 1875) was not in fact the highest court.

Réf. 11. CJCP.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Comit%C3%A9_judiciaire_du_Conseil_priv%C3%A9

Réf. 12. Voir les extraits pp. 79, 80 dans Dropbox de PiD.

(<http://books.google.ca/books?id=v2hOAAAAMAAJ&pg=RA4-PA38&dq=upper+canada+debt+1867+gray+ad+macpherson++the+award&hl=fr&sa=X&ei=QhRnUqjTH8mf2QWcoIDYBA&ved=0CDIQ6wEwAA-v=onepage&q=upper+canada+debt+1867+gray+ad+macpherson+the+award&f=true>

<http://books.google.ca/books?id=v2hOAAAAMAAJ&pg=RA4-PA38&dq=upper+canada+debt+1867+gray+ad+macpherson++the+award&hl=fr&sa=X&ei=QhRnUqjTH8mf2QWcoIDYBA&ved=0CDIQ6wEwAA-v=onepage&q=upper+canada+debt+1867+gray+ad+macpherson+the+award&f=true>

Réf. 13. Les intérêts peuvent multiplier un montant investi par un facteur voisin de 3, au cours d'une ou 2 décennies. Ce fut le cas dans:

AFFAIRE MADOFF

<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/396616/jp-morgan-va-payer-2-milliards-et-reconnaitre-ses-torts-pour-eviter-les-poursuites>

Bernard Madoff a été condamné en 2009 à 150 ans de prison pour son escroquerie, estimée entre 23 et plus de 65 milliards de dollars, selon que l'on compte avec ou sans les intérêts. Son escroquerie, consistant à piocher dans les finances de ses nouveaux clients pour rétribuer ou rembourser les clients plus anciens, avait éclaté en décembre 2008, lorsqu'avec la crise, un nombre croissant d'investisseurs avaient demandé à récupérer leur dû.

Irving Picard accuse JP Morgan Chase, qui a abrité le compte de Bernard Madoff pendant deux décennies, de complicité de fraude, estimant qu'elle avait ignoré sciemment de nombreux signaux d'alarme qui indiquaient que l'argent de M. Madoff était issu d'une opération frauduleuse.

Voir aussi:

<http://www.lefigaro.fr/affaire-madoff/>

Le scandale Madoff aurait pu éclater dès 1992.

Il a fini par éclater.

Réf. 14. « Toé, tais-toé ! » (Maurice Duplessis) - Répression de la liberté d'expression au Collège de Maisonneuve

27 octobre 2013, par Gaston Gour et al.

<http://www.pressegauche.org/spip.php?article15588>

Réf. 15. Pierre Corbeil , p.corbeil@cgcable.ca, pierre.corbeil@gmail.com, 690, 104e avenue, 819 477 3983 au nom de F. Proulx. Ancien enseignant d'histoire au CEGEP de Drummondville, Éditeur de livres en ligne. Réf. Librairie Archambault Montréal.

Réf. 16. Indices des prix à la consommation IPC Ccanada; introuvable pour le Québec.

www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/econ46a-fra.htm,

Ens 1993 à 2012 soit 19 ans, $121,7/85,6 = 1,422 = (1+x)^{19}$ $x=?$ $x = 1,84%$ par année

2002 = 100 %

1993 85,6

1994 85,7

1995 87,6

1996 88,9

1997 90,4

1998 91,3

1999 92,9

2000 95,4

2001 97,8

2002 100,0

2003 102,8

2004 104,7

2005 107,0

2006 109,1

2007 111,5

2008 114,1

2009 114,4

2010 116,5

2011 119,9

2012 121,7

Entre 1993 et 2012 soit en 19 ans, l'IPS a crû d'un facteur $121,7/85,6 = 1,42$, soit de 1,84 % par année.

Réf. 17. Blais, Dépenses du Québec
http://www.pum.umontreal.ca/apqc/94_95/blais/blais.htm

Québec prévoit des dépenses totales de 42,4 milliards de dollars pour l'année fiscale 1995-1996, 0,042 4 B\$

Réf. 18. Québec 2013.

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Donneeshist.pdf>

TABLEAU 11 Sommaire des opérations budgétaires consolidées (1) (en millions de dollars). J'utilise la colonne Revenus consolidés entre 1994-1995 et 2013-2014

Entre 1994-1995 et 2013-2014 soit en 19 ans, les revenus consolidés du Québec ont crû d'un facteur $94781/36309 = 2,61$ en 19 ans $(1+0,05185)^{19} = 2,613$ soit 0,052 % par année.

Réf. 19. Sessional papers, pp. 79, 80 Le jugement de cour 26 mars 1878 Victoria.

..

..

NDLR. Le document que voilà paraît péremptoire, avec sa proposition terminale:

--- govern themselves accordingly
pour la gouverne de chacun

(trad. de mon cru, vu l'absence d'une traduction officielle, alors que le Canada affiche son bilinguisme parlementaire dès 1867, dans l'Acte créant la Puissance du Canada). Ainsi, j'ai cherché sans succès l'URL u. k. judgments of the privy council 1878

Mais a-t'il force légale? Je pose la question parce qu'il m'a été impossible d'y trouver un accès direct, dans quelque recueil de tels jugements du Conseil Privé. Le seul accès que j'ai pu lui trouver est à travers ces Sessional Papers ci-dessus, émis par le gouvernement d'Ontario..cf Réf 20.

Réf. 20. AN Québec 1870 pp. 86, 87. De Pierre Corbeil.

[ANQc1870-cihm_93256.pdf](#)

Le 2014-01-15 à 16:59, Pierre Corbeil <p.corbeil@cgocable.ca> a écrit :

Je tire la conclusion que vous avez saisi l'addition des deux montants. C'est pourquoi je parle de la dette de l'Ontario envers le Québec. Les arguments du gouvernement du Québec sont fondés sur les usages légaux du temps. Le retrait de l'arbitre du Québec, Day, pourtant loin d'être un ami de la nation québécoise, est motivé par la mauvaise foi évidente du gouvernement d'Ottawa et de celui de l'Ontario.

Le document québécois que je vous ai fait parvenir résume bien les tenants et aboutissants.

Pierre Corbeil

NDLR1. Réf. John Hamilton Gray et David Lewis Macpherson.

NDLR2. Cautionnés par Victoria et son Conseil Privé.

Réf. 21. <http://www.bailii.org/uk/cases/UKPC/1878/>.

1878 The Judicial Committee of the Privy Council Decisions, 5 causes du Québec, dont Dame Auybert de Gaspé etc

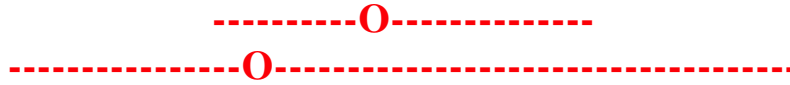
Celle qui nous intéresse, des 11 et 18 mars 1878 y est introuvable.

Réf. 22. www.biographi.ca/fr/bio/macpherson_david_lewis_12F.html,

"Sa qualité de sénateur de cette province et ses compétences financières en faisaient un candidat idéal au comité d'arbitrage formé en vertu de l'article 142 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique pour diviser les « dettes, crédits, obligations, propriétés et actif du Haut-Canada et du Bas-Canada » lorsque la Confédération en fit deux provinces distinctes. Nommé par l'Ontario en 1868, il défendit bien les intérêts de la province puisqu'il convainquit le représentant du gouvernement du dominion, John Hamilton Gray*, d'adopter une position favorable à l'Ontario. Lui et Macpherson rejetèrent les revendications de Charles Dewey Day*, représentant de la province de Québec, et refusèrent de prendre en compte l'endettement relatif des deux provinces au moment de leur union, en 1841, et de diviser également les dettes et l'actif. Day démissionna et le gouvernement de Québec protesta, mais Gray et Macpherson n'en poursuivirent pas moins l'arbitrage. Même si Gray refusait de diviser les dettes et l'actif en fonction de la population (position défendue par l'Ontario), la décision que Macpherson et lui-même rendirent jouait en faveur de cette province. Comme ils n'avaient pas tenu compte des préoccupations de Québec, on contesta leur décision en justice. Ce n'est cependant qu'en 1878 que le comité judiciaire du Conseil privé confirma le jugement d'arbitrage : l'Ontario et le Québec continuèrent de se quereller sur ses modalités jusque pendant une bonne partie des années 1890. Ce n'était pas la première fois que le manque de finesse avec lequel Macpherson abordait des questions délicates créait des problèmes, et ce ne serait pas la dernière."

NDLR. Ce n'est cependant qu'en 1878 que le comité judiciaire du Conseil privé confirma le jugement d'arbitrage : l'Ontario et le Québec continuèrent de se quereller sur ses modalités jusque pendant une bonne partie des années 1890. Les mises en évidence sont de rédaction. Il y a là une piste de recherche à explorer.

Réf. 23. Jean de La Fontaine,
www.linternaute.com/proverbe/569/patience-et-longueur-de-temps-font-plus-que-force-ni-que/, Morale qui conclut la fable de La Fontaine intitulée Le Lion et le Rat.



Citoyenneté française putative des Québécois de souche?

***** **Aux Français de l'étranger, le Petit Journal
décernera des Trophées.**

Hervé Heyraud, Pierre Demers réf. plusieurs.

Pierre Demers s'est porté candidat.

Tropheeslepetitjournalpierredemersputatificitoyenfrancaiscandidat.

Les textes qui suivent s'expliquent d'eux-mêmes. Au 17I2014, j'attends. Pierre Demers

==

Le Petit Journal,

Début du message réexpédié :

De : Demers Pierre <pierre_demers@sympatico.ca>

Objet : Réexp : **TropheeslepetitjournalpierredemersputatificitoyenfrancaiscandidatBIS**

Date : 16 janvier 2014 11:05:30 HNE

À : Marie Mance <vallee7@videotron.ca>, "neronchristian@hotmail.com" <neronchristian@hotmail.com>, Leroux-Demers Thierry <thierry@lehockey.ca>

Marie Mance <vallee7@videotron.ca>, neronchristian@hotmail.com <neronchristian@hotmail.com>, Leroux-Demers Thierry <thierry@lehockey.ca>

Suivi du dossier. Saluts. Pierre Demers 1914 11h01HNE le 16I2014

Généalogie et photos d'ancêtres venus de France à suivre, réf. Thierry Leroux-Demers, Patrick Demers.

(NDLR. Ma grand,mère paternelle s'appelait Hélène Morel La Durantaye, descendante d'Olivier Morel La Durantaye. Réf. [Biographie – MOREL DE LA DURANTAYE, OLIVIER – Volume II ...](#)

www.biographi.ca/fr/bio/morel_de_la_durantaye_olivier_2F.html?

Morel de La Durantaye arrive au Canada en juin 1665 comme capitaine au régiment de Carignan, même si sa commission ne date que du 10 décembre 1665.

====

Début du message réexpédié :

De : trophees@lepetitjournal.com

Objet : Rép : **TR: Tropheslepetitjournalpierredemersputatificitoyenfrancaiscandidat**

Date : 16 janvier 2014 05:42:33 HNE

À : pierre_demers@sympatico.ca

Hervé Héraud

Cher monsieur,

Nous avons bien reçu votre candidature lorsque vous nous avez fait parvenir votre formulaire le 23 décembre dernier.

<http://www.lepetitjournal.com/les-candidats/173119-pierre-physicien-canada>

Bien cordialement,

Lepetitjournal.com

Le 2014-01-16 16:17, herve heyraud a écrit :

DE : pierre_demers@sympatico.ca [mailto:pierre_demers@sympatico.ca]

ENVOYÉ : mercredi 15 janvier 2014 22:58

À : herve.heyraud@lepetitjournal.com

CC : Marie Mance; neronchristian@hotmail.com; Leroux-Demers Thierry

OBJET :

Tropheeslepetitjournalpierredemersputatifcitoyenfrancaiscandidat
herve.heyraud@lepetitjournal.com

M. Heyraud, Bonjour.

Ne trouvant plus sur la toile à votre site, le formulaire voulu, je
vous prie de bien vouloir recevoir ma candidature à votre concours Les
Trophées du Petit Journal 2014.

Voyez mon URL sur mon site:

er.uqam.ca/nobel/c3410/Tropheeslepetitjournalpierredemersputatifcitoyenfrancaiscandidat.htm

[1],

et

<http://er.uqam.ca/nobel/c3410/MessageLISULF23XII2013.htm> [2]

etc

Vive la France à travers le monde, la langue française, la
libération et

Le Petit Journal

Avec mes salutations,

Pierre Demers physicien professeur honoraire Univ. de Montréal,

LISULF président

Système du Québecium

il est 16h56 HNE merc 15/12/2014

Links:

[1] <http://er.uqam.ca/nobel/c3410/Tropheeslepetitjournalpierredemersputatifcitoyenfrancaiscandidat.htm>

[2] <http://er.uqam.ca/nobel/c3410/MessageLISULF23XII2013.htm>

Références.

Réf. 1. 2013, Discours de Hervé Heyraud - Cérémonie de remise des diplômes 2013 de l'EDJ l'Ecole Du Journalisme l'Ecole Du Journalisme·Nice,
Publiée le 2013-07-05.

<http://www.youtube.com/watch?v=rn8IM7iRAI8>

Hervé Heyraud, Fondateur de lepetitjournal.com, a prononcé un discours pour la Cérémonie de remise des diplômes 2013 de l'EDJ. La cérémonie
s'est déroulée le 22 juin 2013 au Centre Universitaire Méditerranéen de Nice.

Réf. 2. Cherchez: [Collectif Nationalité Française](#); vous trouverez les noms de Christian Néron, Marie-Mance Vallée, Jacques-Yvan Morin, Gaston
Laurion, Yves Saint-Denis, Pierre Demers et autres.

Réf. 3. Le Petit Journal SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ, 1963 .

<http://cent.ans.free.fr/historique.htm>

Le Petit Journal et son supplément illustré Le " Petit Journal " est l' un des plus anciens journaux de France. Il est né en 1863.

À ce moment-là, le Québec était encore sous le régime de l'Union ou du Canada-Uni depuis 1841. Avant 1841, il existait sous le nom de Bas-
Canada. Depuis 1867, le Québec est une Province avec son Assemblée Nationale sous le gouvernement du Canada, lui-même sous l'autorité de la
Reine Élisabeth II.

Réf. 4. Dictionnaire Tanguay, Mo.

<http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/dicoGenealogie/>

Réf. 5.

-----○-----

-----○-----

***** *****Votre cotisation 2014.**
Le Trésorier

Grande campagne de cotisations et dons.

Tous ensemble en 2014.

Pour le français en science.

Pour la libération nationale.

Nous avons des chances de réussir.

2014

Imprimez et employez formulaire ci-dessus ou simplement, envoyez votre chèque 25\$ Can ou 25 Euros par année avec vos adresse, No de téléphone et adresse courriel ordre LISULF à 1200 Latour, St. Laurent QC H4L 4S4

Cotisation corporative 200 \$ Can ou 200 Euros.

Étudiant 10 \$ Can ou 10 Euros.

Don : illimité.

Sincère mais trop pauvre? Quand même! 0 \$ Can ou 0 Euro.

Si vous avez l'intention de vous cotiser, voudriez-vous le faire sans attendre?

Le Trésorier

•

-----O-----

-----O-----

Dernière Heure. En guise de Courrier du lecteur.

***** **Propositions publications scientifiques en français.**

Claude Morissette, ing, président de la section L'Acadie du Parti Québécois.

Dans le cadre de la nouvelle Politique nationale de recherche et d'innovation (PNRI), du Gouvernement du Québec.

Préambule.

Depuis des décennies, le contexte des publications scientifiques amène un trop grand nombre de scientifiques québécois à ne publier leurs études et analyses que principalement, pour ne pas dire exclusivement, dans la langue anglaise, trop souvent désignée comme seule langue scientifique de communications.

Il ne s'agit pas de nier une certaine réalité mondiale et la nécessité pour les scientifiques de pouvoir communiquer entre eux, mais plutôt de ne pas laisser cette situation dénier aux chercheurs québécois, en particulier, le droit et la possibilité de publier leurs études et analyses aussi en français.

Les moyens informatiques d'aujourd'hui permettent facilement et à coûts raisonnables des solutions à cette situation. Pourquoi ne pas en profiter!

Bien sûr, certains pourront contester l'utilité et même la futilité de proposer une solution. À ceux-là, nous répondons simplement par la fierté de notre langue, le français! Faisons ce premier pas ensemble!

Contexte.

Le Gouvernement du Québec vient d'annoncer en octobre 2013 une nouvelle Politique Nationale de Recherche et d'Innovation, PNRI, qui prévoit faire une large place à l'utilisation du français dans les domaines scientifiques.

Nous voulons suggérer, en marge de ce programme ou mieux en complément, un volet visant l'utilisation du français aussi dans les publications scientifiques.

Le présent document décrit une approche qui permettrait d'atteindre un tel objectif.

Objectif: Promotion de l'utilisation du français dans les publications scientifiques.

1- Amener les scientifiques du Québec à publier en français, ou à la limite, à produire une traduction française complète de leurs publications dans une autre langue;

2- Pour ce faire, créer un organisme pouvant recevoir, héberger et archiver ces publications ou traductions; cet organisme rendra ces publications d'accès public facile par les médias électroniques ou autres; il fera usage de moyens et systèmes déjà disponibles dans ce domaine;

3- Éventuellement, les services de cet organisme pourront être étendus à toute la Francophonie, qui pourra ainsi en bénéficier et inciter leurs scientifiques à aussi publier dans la langue française.

Proposition 1: Que le Gouvernement du Québec inclue, comme condition essentielle d'attribution des subventions et autres fonds pour la recherche dans tous les domaines des sciences, que les publications résultantes soient faites en français ou à tout le moins qu'une traduction française soit fournie dans le cas de toutes publications dans une autre langue. Il s'agirait d'une condition contractuelle qui ne pourrait être niée ou annulée par les organismes ou publications scientifiques demandant l'exclusivité.

Cette obligation pourra être étendue à d'autres types de fonds ou interventions du Gouvernement du Québec.

Proposition 2: Que le Gouvernement du Québec crée un organisme capable de recevoir de telles publications ou traductions de publications dans d'autres langues que le français, de les héberger et de les archiver, et aussi évidemment de les rendre accessibles au public par les médias électroniques, ou autres. Cet organisme pourrait par exemple, faire partie ou être intégré à la Grande Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Proposition 3: Que le Gouvernement du Québec entreprenne des discussions avec des organisations et/ou organismes de la francophonie pour obtenir leur participation à un tel projet. Le projet du Gouvernement du Québec ne sera par contre aucunement conditionnel à une telle participation de la francophonie.

ÉVALUATION BUDGÉTAIRE SOMMAIRE DE LA PROPOSITION 2 (budget annuel):

- Personnel requis pour les 2 premières années: Secrétaire + webmestre à plein temps (dans le cadre de la BAnQ)*	200 000 \$
- Matériel, site Internet, occupation d'espace, etc...	200 000 \$
BUDGET ANNUEL :	400 000 \$

* Nous pensons que plusieurs organismes du Québec seront prêts à fournir, gracieusement, conseils et expertises facilitant la définition et la mise en place des structures et outils nécessaires.

Modes opérationnels.

Considérant la situation actuelle, il est fort probable que, dans un premier temps, les publications soumises soient quasi exclusivement des traductions d'articles publiés en langue anglaise dans autant de revues et organismes divers, et dans toutes les disciplines. Le projet permettrait au moins de les regrouper, les héberger et les archiver dans leur version en français, avec références le cas échéant à la publication originale, et les rendre disponibles au public en français, par le site Internet particulier du nouvel organisme. Les outils de recherche Internet devraient permettre aux divers publics qui ont un intérêt dans les publications en langue française de rapidement repérer, par mots clés, les publications disponibles.

Toutefois, il est possible que cet organisme suscite la production d'articles nouveaux, écrits spécifiquement en langue française, et possiblement uniquement pour diffusion par l'organisme. Il faudrait alors ajouter plusieurs fonctionnalités à cet organisme, par exemple, décider des disciplines acceptées, fixer des critères quant au niveau et originalité des recherches, former des comités de lecture et d'acceptation des articles par des pairs, etc...

Une telle évolution de l'organisme pourrait être souhaitable, quoique beaucoup plus complexe d'organisation et requérant des budgets plus importants, selon le volume des articles.

Il s'agirait, tout de même, d'un heureux problème à gérer, et d'une éclatante confirmation de l'utilité d'un tel organisme.

Proposition préparée par :
Claude Morissette
Courriel : cm7mtl@videotron.ca
1712014 Midi HNE